

Le dialogue dans un modèle de discours

P. Charaudeau

CAD/ Université de Paris XIII

Je voudrais préciser ma position, par rapport aux études que je mène en analyse du discours, dont une partie porte sur l'étude des situations interlocutives, en essayant de répondre à trois questions : analyse de quel objet et quelle attitude épistémologique celui-ci implique ? quel cadre théorique est proposé ? avec quel type de modèle ?

N.B. Quelques modifications ont été apportées au papier de travail initial, pour répondre à quelques unes des questions posées lors de la rencontre. Il s'agit essentiellement des questions concernant le rapport *langage/action* (Roulet), celles concernant la notion de *stratégie* (Kerbrat-Orecchioni) et celles concernant la notion d'*inférence* (Moeschler).

1. Quel objet et quelle attitude épistémologique

1.1. Le problème de l'empirie, on le sait, est le premier problème auquel ont affaire les sciences, particulièrement les sciences humaines et sociales. Pour le dire vite, il s'agit de savoir si le modèle que l'on construit pour rendre compte du monde phénoménal a un fondement réaliste ou pas. Evidemment, il ne s'agit plus, comme dans l'empirisme de Hume, de croire qu'il est possible de rendre compte de l'expérience sans idées pré-conçues, sans hypothèses constructivistes. Le criticisme kantien a bien rectifié le tir en proposant de considérer que la réalité empirique est elle-même objet de construction comme produit de la possible catégorisation de l'expérience du monde sensible et d'un travail spéculatif qui aboutit à établir des catégories d'entendement.

Le problème est donc de savoir si le modèle est plutôt tourné vers le monde sensible pour essayer de rendre compte de son observable, ou vers

le monde spéculatif pour essayer de justifier le système spéculatif lui-même. Dans le premier cas l'objet construit serait comme une ponction faite dans le monde sensible, comme un fragment de celui-ci, matériellement configuré, observable et "représentable dans l'espace et le temps"¹. Dans le deuxième cas, l'objet construit serait pure "simulation", correspondant à l'existence de mécanismes non observables, principe et origine de ce qui produit les objets du monde sensible, sa justification étant donnée soit par sa valeur opératoire, soit par les tests de l'expérimentation.

En fait, il n'est pas facile de répondre à la question que nous posons au début, d'une part parce qu'on ne voit pas qu'un modèle puisse s'afficher délibérément comme non fondé en réalité (il s'agit pour Searle d'une "précondition de toute hypothèse"², ensuite parce que, pour ce faire, on peut emprunter des chemins différents : on peut se réclamer de l'empirie de l'objet (découpage en objets sociaux), des processus de validation expérimentale (fondement sur un "réalisme psychologique") ou opératoire (fondement sur un réalisme "techno-mécaniciste", par exemple le rêve de la machine humaine). On l'a bien vu avec l'évolution de la position chosmienne qui après la rencontre Piaget-Chomsky est passée d'un fondement psychologique à un fondement techniciste (même s'il se produit maintenant un retour au fondement cognitiviste).

1.2. La question est donc mal posée, et peut-être faut-il opposer plutôt les cadres de pensée des modèles, si l'on veut bien admettre que quelle que soit l'option choisie, c'est toujours le modèle qui construit l'objet. On pourra alors opposer deux cadres de pensée.

L'un qu'on appellera "cadre de production" parce qu'il se fonde sur une mécanique d'engendrement d'opérations dont la finalité est de produire des prototypes et de pouvoir les reproduire en plusieurs exemplaires, voire sous des formes dérivées. Dans ce cas, le modèle existe par sa réalisation applicative et la performance de son résultat qui sera jugée à l'écart qui s'établit entre le produit réalisé et son prototype. D'où la mise en place

¹ Comme le dit Milner (1989, 23), mais pas exactement dans le même sens.

² 1985, p.193.

d'une formalisation à fonction simulatrice dont la validité dépend de sa propre *faisabilité*. On retrouve ici ce qui a été dit sur l'objet comme simulation, principe et origine de la mécanique d'engendrement et en même temps produit prototypique de celle-ci, à quoi il faut rajouter que le sujet en est exclu. Lorsque ce modèle est en plus justifié par une méthodologie expérimentale, on peut dire qu'il est fondé sur un réalisme psychologique. On reconnaîtra ici l'option cognitiviste.

L'autre qu'on appellera "cadre d'explication" parce qu'il se fonde sur un appareillage conceptuel qui cherche à rendre compte d'un objet du monde sensible, préalablement découpé et dont les critères de découpage témoignent d'une théorie de la représentation du monde empirique. Dans ce cas, le système de pensée n'engendre pas un objet-prototype, puisque l'objet est censé exister déjà ; il engendre une explication représentant la signification possible de cet objet à l'aide de concepts qui définissent un lieu de pertinence, dans lequel le sujet se trouve inclus. On reconnaîtra ici l'option analyse du discours.

Dans le premier type de modèle, il est décidé quel genre d'objet doit être produit, et l'instrumentation construite pour le produire est tournée vers son auto-validation : si tel produit n'est pas conforme au prototype on remet en cause l'instrumentation (voir la discussion autour de la théorie des prototypes et son évolution).

Dans le second type, il est décidé quelle représentation de l'objet sera expliquée (ce qui entraîne à doter le modèle d'une théorie du corpus, laquelle n'est pas nécessaire dans le type précédent), et l'instrumentation construite pour en rendre compte est tournée vers la validation du compte rendu lui-même, c'est à dire du système signifiant (c'est pourquoi une théorie interprétative ne se discute pas ; elle est simplement en concurrence avec une autre).

Le premier type sera dit "prédictif" car il s'appuie sur une garantie de falsification, du fait de la fermeture sur elle-même de sa mécanique d'engendrement : prototype d'origine, enchaînement d'opérations, sortie d'un produit, retour au prototype pour la mesure de l'écart. Que cette mécanique soit dite de production ou de reconnaissance, que le processus suivi soit dit d'encodage ou de décodage, que son organisation soit de type linéaire, en Y ou modulaire, que le modèle soit fondé psychologiquement

ou technologiquement, celui-ci relève, dans les deux cas, d'une détermination "productiviste". C'est son grand avantage au regard des critères qui permettent de dire d'une discipline qu'elle est une science³. L'inconvénient étant que, ne pouvant construire des machines productives et prédictives qu'à la condition d'y intégrer des paramètres "pures" et en nombre à chaque fois limité pour pouvoir apprécier le jeu de leurs combinaisons (par exemple, déterminer la production ou le sens d'un ensemble de phrases comportant tel connecteur ou telle modalité⁴), ce genre de modèle ne peut prétendre rendre compte de la signification des objets sociaux.

Le second type sera dit "interprétatif" car tout repose sur l'évaluation que l'on peut faire du système signifiant que l'on s'est donné. Il ne s'appuie donc sur aucune garantie de falsification et ne répond pas aux critères de scientificité évoqués précédemment. En revanche il a un certain pouvoir explicatif à deux niveaux : un niveau de *description* qui essaye de rendre compte des caractéristiques du fonctionnement de l'objet en fonction de circonstances particulières, relativement à d'autres objets produits dans les mêmes circonstances (par exemple déterminer les caractéristiques interlocutoires d'une interview, d'un entretien, d'un face à face et d'un débat dans des circonstances de communication médiatique) ; un niveau d'*interprétation* dans la mesure où cette première explication descriptive se trouve corrélée avec un système qui permet de faire des hypothèses sur les systèmes symboliques qui caractérisent l'organisation des univers de discours, des connaissances et des croyances relatives soit à l'homme (perspective anthropologique), soit à un groupe social donné (perspective psycho-sociologique).

1.3. Comme ma propre option correspond au second type de modèle, il me faut préciser une autre caractéristique de celui-ci : un tel modèle qui prétend rendre compte d'un objet empirique construit par l'homme doit se poser la question de savoir quelle est la relation de cet objet à l'homme en tant que se posant comme sujet face au monde-objet, et si, corrélativement,

³ Voir Milner (1989).

⁴ Voir J. Caron (1984) et J.F. Richard (1991).

la structuration qui pourrait être proposée de ce monde-objet est indépendante du sujet.

Cette question est née, on le sait, avec la philosophie contemporaine qui, pour Ricoeur, a d'abord substitué au Cogito cartésien ("l'homme pense") un Cogito phénoménologique ("je pense") qui est à l'origine de la "conscience de soi" kantienne, puis a brisé ce Cogito par le doute nietzschéen qui déclare qu'il n'y a pas d'essence d'être unique mais une multiplicité de sujets sans causalité externe. Foucault reprend la question en refusant de mettre l'homme et le monde en face à face dans un rapport d'extériorité. Car l'homme est en quelque sorte dominé par le monde à travers des systèmes de représentation qu'il construit lui-même, mais qui dépendent en même temps de l'expérience qu'il a du monde. C'est lui qui éprouve et ce faisant il est "requis" par l'expérience ; c'est lui qui construit un savoir pour rendre compte du monde mais ce faisant il est sous la dépendance du monde car il ne peut se penser qu'à travers les représentations qu'il s'en donnent. L'homme est donc à la fois sujet et objet, connaissant le monde et connu de celui-ci, "souverain soumis, spectateur regardé"⁵.

Si l'on ajoute Foucault à Nietzsche, le thème du sujet-objet à celui du sujet multiple sans causalité externe, on peut défendre l'idée que dans ce rapport homme-monde il y a, à la fois, de la *structure* et du *sujet*, de la "discrétion", puisque le sujet rendant compte du monde se pense dans ses propres limites et donc construit un monde fragmenté, de la "processualité" puisque le sujet intervient et modifie ses propres représentations, et ce faisant le "réel", cette construction qu'il propose de la "réalité".

La *structure* est le résultat d'une conceptualisation dont le rôle consiste à créer une *finitude* dans un savoir toujours possiblement ouvert, multiple et infini sur les phénomènes du monde ; cette conceptualisation repose sur des critères de discrimination de la continuité du monde sensible, organisés en système de relations, qui relèvent de l'observation et/ou de l'expérimentation (au sens large de manipuler les faits du monde en fonction d'hypothèses). Cette conceptualisation n'a aucune valeur ontologique ; elle n'est qu'un outil opératoire, agissant dans un certain temps de l'analyse comme support à l'activité d'interprétation. Il ne s'agit "de rien

⁵ 1966.

de plus qu'animer quelques temps un segment, sur cette trame des possibilités innombrables" (*Les Mots et les Choses*, 333-339).

Appliqué au champ du langage, ce cadre de pensée nous permettra de dire que le *sujet*, en tant que participant de la représentation signifiante du monde langagier, s'y trouve inclus dans un processus de *structuration*, comme un *ça*. En tant qu'agissant sur ce monde à travers son expérience et les représentations qu'il s'en donne, il se trouve inclus dans un processus d'*individuation*, comme un *je*. Ainsi, il n'y a pas de contradiction épistémologique à ce qu'une démarche d'analyse se donne pour objectif de décrire la structuration d'un objet empirique et en même temps les modes d'intervention du sujet dans ces structures qui sont d'ordre processuel.

Cette réflexion épistémologique était nécessaire pour, en distinguant bien ces deux champs d'études, accepter qu'ils sont a priori antinomiques, et donc s'interroger de façon plus efficace sur ce qui en constitue l'intersection (j'y reviendrai dans la conclusion), et justifier le cadre théorique dans lequel je me situe.

2. Quel cadre théorique

2.1. Tout d'abord, il convient de rappeler le caractère multidimensionnel du langage. Affirmer ce caractère n'est pas poser un postulat car il ressort de la structuration même du champ des sciences du langage. La multiplicité des études qui s'y sont déployées, chacune ayant ses propres critères de pertinence, oblige à prendre acte de ce fait. Je l'ai fait en introduction à notre dernier article intitulé "Une analyse sémiolinguistique du discours"⁶, et quelqu'un comme E. Roulet, en proposant son "Approche modulaire de l'analyse de l'interaction verbale"⁷, en prenait acte. On peut présenter celle-ci de différentes façons. Je la répreciserai de la façon suivante, sans que l'ordre de présentation n'implique une quelconque préséance :

a) une dimension "psycho-psycho-socio-anthropo-logique", selon l'abord que l'on voudra choisir, qui constitue la condition *situationnelle* de la construction du sens, parce que les sujets parlants produisent du sens à

⁶ 1995a.

⁷ 1995.

travers diverses expériences de vie de nature actionnelle, émotionnelle ou intellectuelle. Ainsi peut-on faire l'hypothèse qu'il existe un sujet parlant de l'inconscient, un sujet parlant socio-idéologique, un sujet parlant psychosocial et un sujet parlant anthropologique. Il s'agit de pouvoir comprendre "qui parle en agissant".

b) une dimension "sémiotique" qui constitue la condition *discursive* de la construction du sens dans la mesure où les systèmes de représentation ne signifient qu'à travers la façon que choisit le sujet de la configurer, instaurant un rapport de réciprocité (non symétrique) entre la sémiologisation du sens et la sémantisation des formes. Il s'agit de pouvoir comprendre, par exemple, "qui s'énonce en décrivant, en argumentant, en narrant, etc".

c) une dimension "linguistique" qui constitue la condition *cognitive* (dans un champ d'action restreint) de la construction systémique du rapport entre la perception du monde et sa symbolisation dans des catégories langagières formelles, créant les instructions de sens plus ou moins stables (des prototypisations, des typicités et des stéréotypisations) dont dispose le sujet pour construire ensuite du sens de discours⁸. Il s'agit de pouvoir comprendre ainsi "comment la langue parle et s'impose à l'homme".

En cela je coïncide avec les trois types de contraintes que définit E.Roulet et qu'il appelle : "situationnelle, discursive et linguistique"⁹.

2.2. Ensuite, je rappellerai la manière dans laquelle je définis le postulat d'intentionnalité proposé par Searle et repris diversement par d'autres auteurs, principalement ceux de la théorie de la pertinence, pour mettre en évidence l'enjeu que je poursuis¹⁰.

⁸ Voir notre "Les conditions de compréhension du discours", Madrid, 1994b.

⁹ 1995.

¹⁰ Pour répondre à une question posée lors du colloque, je ferai remarquer que je n'ai pas dit que je reprenais ou redéfinissais la notion d'Intentionnalité proposée par Searle, mais comment je la reprends, à partir, ajouterai-je, du fait que Searle opte pour une construction du sens qui se fait à travers une relation entre l'esprit (mind) - mais on pourrait dire le sujet -, le monde vers lequel il se tourne (directedness) et à propos duquel (aboutness) il a une activité de représentation selon certaines conditions de satisfaction (*L'Intentionnalité*, Ed. de Minuit, 1983).

a) Parler c'est communiquer, c'est à dire construire du sens en configurant le monde perçu en monde signifié, en fonction de l'enjeu de relation dans lequel se trouvent impliqués les deux partenaires de l'acte de communication. Ce sens se construit donc au terme d'un *double processus de sémiotisation du monde*, selon le mécanisme des trois *mimesis* que propose P. Ricoeur pour expliquer comment, dans le cadre du récit, on passe de l'expérience du temps et de l'action à leur représentation¹¹, et que je généraliserai.

Le sujet communiquant a une première perception de la réalité empirique, qu'on peut appeler "monde à signifier", en partie structurée par un savoir expérientiel, comme première réponse d'intelligibilité à un état de "discordance" du monde. Cela correspondrait à la première *mimesis* (M1) de Ricoeur qu'il appelle de "préfiguration". Reste le problème de savoir si cette première saisie, cette première symbolisation du réel se fait avant ou à travers le langage, ce qu'il ne nous dit pas. Gageons que cette perception est d'ordre praxéologique.

Un deuxième ordonnancement de la signification se ferait à partir du possible ordonnancement de M1, à l'aide de divers modes d'organisation du discours ce qui aboutirait à un "monde signifié", c'est à dire *finalisé* par le sujet communiquant qui se construit du même coup son identité discursive. Cela correspondrait à la deuxième *mimesis* (M2) de Ricoeur qu'il appelle de "configuration" du récit comme réponse de concordance à la discordance de l'expérience temporelle où se construisent les "identités narratives".

Le sujet interprétant, de son côté, procéderait à un réordonnancement (partiel) de la signification, à partir à la fois d'une possible reconnaissance de la perception du monde en M1 et de celle de la structuration du monde signifié en M2. Cela correspondrait à la troisième *mimesis* (M3) de Ricoeur qu'il appelle lieu de "refiguration" du temps du récit par l'acte de lecture. Pour ce sujet, on pourra dire que reconnaître du sens en M2 en relation avec M1 serait "comprendre"; refigurer du sens en M3 à partir de M2 et du cadre situationnel serait "interpréter".

¹¹ Voir "Les conditions de compréhension du discours", Madrid, 1994b.

Ceci explique que chacun de ces stades de mimesis constitue en quelque sorte une "préfiguration" de la "configuration-refiguration" de la signification de l'autre stade, et qu'interpréter un texte consiste, en paraphrasant Ricœur lui-même, en une "rectification sans fin d'une signification antérieure, par une signification ultérieure".

Ces trois mimesis s'inscrivent dans ce que nous avons appelé le processus de *transformation* qui consiste pour le sujet à transformer le "monde perçu" en "monde signifié".

b) Cependant, il faut préciser que ce processus de *transformation* se fait sous "l'orientation communicative" d'un autre processus, celui de *transaction*, lequel se fonde sur l'hypothèse que ce qui motive tout acte de langage est, non pas un simple enjeu d'expression-configuration du monde, mais un enjeu d'échange du monde configuré dans une finalité réciproque d'influence. Je ne reviendrai pas sur les quatre principes qui fondent ce processus de transaction¹², et insisterai seulement sur le fait que, dans cette postulation d'intentionnalité et de pertinence, c'est ce processus et lui seul qui joue le rôle de segmentation, de *finitude*, du monde à signifier.

Dès lors, il est aisé de comprendre comment s'insèrent dans cette problématique les notions de "structure" et de "sujet".

Lorsque deux individus se trouvent engagés dans un acte d'échange, il y faut, pour que dans cet échange existent des sujets, que s'établissent une régulation. Étendu à plusieurs individus et plusieurs échanges, on assiste à la généralisation du phénomène qui consiste en une auto-régulation collective à travers laquelle sont investies des formes qui constitueront un cadre de contraintes pour les échanges futurs, et témoignent en même temps de la signification propre à ce cadre. Cela fonde la "structure".

Mais en même temps, ces mêmes sujets, qui de par le fait de la régulation dont ils sont les acteurs ont contribué à l'élaboration de la structure en tant que *ça*, disposent d'une marge de manoeuvre qui leur est nécessaire à la construction de leur *je*. C'est ainsi qu'ils s'individuent et créent dans cet acte de transaction, à côté de l'espace de contraintes, un autre espace

¹² Voir *Langages* 117, 1995.

qui est celui de leur marge de manoeuvre et que j'appelle : "espace de stratégies".

Ainsi, une analyse des faits discursifs cherchera à mettre en évidence ce qui relève à la fois d'un ordre structurel et d'un ordre processuel. Sans étude du cadre de structuration, on ne pourrait rendre compte des processus qui ont toujours besoin d'une base stable et fixe pour se produire ; mais ce cadre n'est là que comme une proposition rendant possible d'autres jeux de sens dont il faut également rendre compte au fur et à mesure de leur apparition.

3. Les concepts.

Quels sont donc les concepts qui servent de support à ce cadre théorique. Je reprendrai les concepts de *contrat de communication* et de *stratégies*, sans les redéfinir, mais pour souligner leur pertinence dans ce cadre, et au passage apporter quelques précisions complémentaires, ce qui m'oblige à passer par une réflexion préalable sur le rapport entre langage et action.

a) Langage et action

Mon propos n'est pas d'entrer dans une théorie de l'action. Il s'agit là d'un domaine complexe, différemment défini selon que le point de vue est sociologique, psychologique, ou pragmatique et que l'objet d'explication est l'"action individuelle" ou l'"action collective".

Je voudrais mettre en évidence la différence qui me semble nécessaire à établir entre action et langage, en faisant l'hypothèse dans un premier temps que *action* et *but* d'un côté, *activité langagière* et *visée* de l'autre contribuent à construire du sens mais sur des plans parallèles, pour mieux mesurer le rapport langage/action, savoir si l'on peut dire que l'un(e) s'intègre dans l'autre¹³ dans un rapport de dépendance totale, ou si chacun d'eux existe en soi, de façon autonome, dans un rapport d'interdépendance et donc dans une articulation dont on verrait à chaque fois le jeu de dominance de l'un sur l'autre.

¹³ Voir Bange, 1989 et 1995.

Mais, je l'annonce par avance, loin de moi l'idée que l'action existerait à l'état pur. Depuis Aristote qui assimile cette notion à l'action éthique par la *phronèsis* (sagesse pratique)¹⁴ en passant par Max Weber¹⁵ qui fonde la notion d'"action sociale" sur du "sens subjectif", voire "intersubjectif", comme le fait remarquer P. Bange¹⁶, du fait que celle-ci dépend des interactions qui s'établissent entre les acteurs sociaux, et la controverse autour de la notion d'"intentionnalité" initiée par D. Davidson¹⁷ et retraitée par P. Ricoeur¹⁸, on sait que l'action ne peut être pensée sans une possible représentation de sa valeur, et que cette activité de représentation se fait à l'aide de systèmes de symbolisation des perceptions parmi lesquels il n'est pas déraisonnable de penser que le langage est dominant.

Ce que je propose ici est donc une hypothèse à des fins purement opératoires, pour, entre autres choses, pouvoir penser la notion de *stratégie*.

On peut poser au départ qu'il y a trois façons de considérer la construction du sens psychologique et social, selon le type de comportement humain :

(1) le *comportement actionnel* constitué par l'expérience de l'enchaînement des faits, de leur logique pour aboutir à un résultat, de leur conséquence jugée bonne ou mauvaise. Cela construit un univers praxéologique autour de ce que l'on pourrait appeler la "motivation"¹⁹ de l'action.

(2) le *comportement représentationnel* dont l'une des activités consiste à représenter par le langage (verbal ou visuel) les actions, et leurs actants, s'étant réalisées, pouvant se réaliser ou se réalisant. Cela produit ce que l'on appelle trivialement du "récit".

(3) le *comportement performatif* qui témoigne de la coïncidence

¹⁴ D'après P. Ladrière, "La sagesse éthique", in *Les formes de l'action*, Raisons pratiques, éd. de l'EHESS, Paris, 1990.

¹⁵ *Economie et société*, (trad. française), Plon, Paris, 1971.

¹⁶ "Analyse conversationnelle et théorie psychologique de l'action", *Verbum* XII, Fasc.1, 1989.

¹⁷ *Essays on Actions and Events*, Oxford, Clarendon Press, 1980.

¹⁸ *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, Paris 1990.

¹⁹ Qui inclut d'autres notions telles celles de "désir", "intention", "croyance", etc.

entre ce qui se passe dans l'action et ce qui se dit dans le langage, faisant que le langage devient action, c'est à dire "acte décisionnel" (voir ci-dessous).

(4) le *comportement langagier* comme acte de communication fait de parole, qui construit un univers d'"influence" entre les partenaires de cet acte tendant à modifier leurs états intellectifs et émotionnels.

Ce qui m'intéresse ici, c'est d'opposer (1) à (4) en confrontant les notions d'*action* et de *but* à celles de *langage* et de *visée*.

L'*action* s'instaure dans un espace d'"irréversibilité clos". Il y faut en effet pour que se réalise une action, un acteur ayant projet et pouvoir d'initier une modification physique dans l'état du monde, laquelle par un jeu d'enchaînement expérientiel devrait aboutir à la réalisation du but qui se trouve dans le projet initial. L'action se fonde donc sur l'atteinte du but inscrit dans un projet finalisé, pour la réalisation duquel doit être suivie une logique d'enchaînement séquentiel linéaire des faits (plans d'action), dont l'expérience dit que c'est l'application correcte des règles d'ordonnement des séquences qui en garantit le succès. On voit, dans une telle perspective, que l'action s'accomplit de façon "unidirectionnelle" (en cela l'espace est dit d'*irréversibilité*) parce qu'elle dépend de la décision de la seule instance qui en est l'initiatrice, les autres sujets n'ayant plus qu'à se soumettre et suivre les plans d'action (en cela l'espace est dit *clos*). C'est du moins à cette condition qu'elle témoigne d'un *pouvoir de faire* : elle se situe dans un lieu de "décidabilité". Dans des situations de transaction commerciale, par exemple, chacun des agents poursuit une quête qui lui est propre, dont l'objet lui est extérieur, et dont le mouvement est une tension non réversible vers cet objet (on achète ou on n'achète pas/on vend ou on ne vend pas). Dans ce cadre actionnel rien ne se négocie. Ce sera la parole qui instaurera éventuellement une négociation si les objectifs de chacun des projets sont contradictoires.

Le *langage*, comme acte de communication (il faudrait dire : comme discours), s'instaure dans un espace de "réversibilité ouvert". Il y faut en effet, du moins selon les postulations précédentes, deux acteurs qui se reconnaissent mutuellement et réciproquement comme les partenaires d'une co-construction du sens qui se réalise selon certaines conventions, conditions de pertinence, et qui en même temps se différencient suffisamment

pour qu'existent leur identité. La réalisation d'un tel acte ne peut suivre une logique d'enchaînement unidirectionnel puisque chaque sujet dispose de la même initiative communicative, laquelle est en butte de façon permanente à la réaction de l'autre, ce qui l'oblige à une action constante de régulation.

Du coup, la finalité de l'acte de communication n'est pas celle de l'action. Elle s'accomplit de façon à la fois symétrique et asymétrique, elle ne dépend pas de la décision d'une seule instance mais des deux en réciprocité ouverte, et donc se trouve dans un lieu d'"indécidabilité".

Nous reviendrons sur cette notion d'"indécidabilité" qui justifie pour nous le concept de stratégie, mais la différence entre *but* et *visée* mérite d'être soulignée ici.

Le *but* est lié à l'action et en représente l'"objet de quête", c'est-à-dire un état d'équilibre final bénéfique pour l'agent de cette quête, et éventuellement pour un bénéficiaire autre que l'agent. Le but est atteint directement ou au terme d'un parcours dont chaque étape comporte un but à atteindre, et dont l'ensemble est plus ou moins planifié. Pour réaliser un but d'action, il faut appliquer correctement des règles de comportements, qui relèvent à la fois d'une norme et d'une expérience, et dont la bonne application constitue la garantie de réalisation de la quête.

La *visée* est liée à l'acte de communication et constitue une tension vers la "résolution du problème" posé par l'existence de l'autre et de sa propre intentionalité dont il est supposé qu'elle s'oppose (ou résiste) au projet d'influence du sujet communiquant. Cette visée n'est donc que l'intention d'influencer l'autre (effet visé), et sa réalisation, comme visée ayant effectivement atteint et modifié le comportement de l'autre (effet produit), ne peut être mesurée qu'à la réaction de celui-ci.

But et *visée*, on le voit, sont différents. Cette dernière ne relève pas comme la première de l'application de règles procédurales pré-définies, extérieures au sujet. Plusieurs individus, dans les mêmes circonstances, appliquant correctement les mêmes règles de procédure, pourront obtenir tous le même objet de quête, ce qui n'est pas le cas de la visée communicationnelle dont le résultat n'est jamais garanti. De plus, pour obtenir un certain but d'action, le parcours est obligatoire, même s'il comporte plusieurs

voies et une organisation en "arbre". La bonne application est affaire de compétence, et la mauvaise de manque de compétence. Réaliser une visée communicative exige invention et calcul permanent sur l'autre, le récepteur, sans avoir jamais la certitude de la réussite. Celle-ci, d'ailleurs, ne relève pas du même type de compétence mais d'un savoir-faire conjoncturel (la machine ne se bloque pas). Il se peut que pour réaliser un but, un obstacle se présentant, on ait besoin d'en passer par un acte de communication ; mais alors se superpose au *but actionnel fermé* une *visée communicative ouverte*.²⁰

Les conséquences d'une telle distinction sont les suivantes :

(i) en reprenant la notion de "structure praxéologique" proposée par E. Roulet²¹, je dirai que celle-ci a l'avantage de présenter le cadre actionnel dans lequel se déroule l'échange et qui en constitue, non pas le fondement, mais l'un des "motifs". Et du même coup, il propose une séquentialisation langagière à laquelle devra se conformer tout sujet voulant atteindre son but. Cependant, ce cadre ne préjuge pas de ce que pourrait être l'activité communicative si surgissait un obstacle à la réalisation du but. Dès lors, le sujet désirant réaliser ce but devra calculer le possible moyen de résoudre ce problème. Et c'est dans la mesure où la solution dépend d'un autre (car sinon ce n'est plus un problème de communication) qu'il devra passer par une tentative d'influence et donc se construire des visées d'effets de discours. Autrement dit, soit il n'y a pas d'obstacle, ni d'autre finalité pour le sujet désirant acheter un livre que celle d'acheter un livre, et alors il peut se comporter de façon parfaitement conforme au plan de la structure praxéologique (dans ce cas, il disparaît en tant que sujet *je* dans le sujet *ça* de la structure, il n'y a pas d'individuation), soit apparaît un obstacle, un problème, dont la résolution dépend de l'autre partenaire, et alors il "entre en visée" (et stratégie langagière).

(ii) cette distinction permet de donner une autonomie au langage, de

²⁰ Mon raisonnement consiste ici à faire un effort pour penser l'"action" et le "but" comme un pur enchaînement de faits physiques jusqu'à obtention d'un objet extérieur au sujet. Mais il est vrai que l'on pourrait considérer, comme en psychologie cognitive, que modifier l'état émotionnel ou cognitif de l'autre correspond également à un but d'action. Mais dès lors, "fait d'action" et "fait de communication" d'une part, "but" et "visée" d'autre part se confondent. Or, je crois qu'on a intérêt à distinguer ce qui est de l'ordre de la planification actionnelle et ce qui est de l'ordre de la stratégie langagière.

²¹ Ici dans ce même colloque.

ne pas le rendre totalement esclave de l'action. Si l'on peut postuler que tout comportement humain a une finalité actionnelle, on pourra, en revanche, défendre l'idée que celle-ci repose sur des structures praxéologiques différentes. Certaines sont fortement charpentées avec des planifications aisées à reconnaître, à suivre et à décrire, d'autres au contraire se caractérisent par un but global, sans guère de planification, tout se jouant alors sur le plan langagier. C'est le cas par exemple de certains débats dont le but global est de se construire une certaine image identitaire face aux autres et dans lesquels, une fois le contrat d'échange respecté, tout se joue dans les stratégies discursives de l'échange langagier²².

Cela nous renvoie donc aux notions de *contrat* et de *stratégies* que je vais traiter maintenant.

b) Contrat de communication

Je ne vais pas redéfinir le *contrat de communication*. Je voudrais simplement montrer le bien fondé et l'utilité de cette notion.

Qu'il s'agisse de l'hypothèse d'"intersubjectivité", proposée par Benveniste (1966, 266), "qui seule rend possible la communication linguistique" et implique une "polarité des personnes" *je* et *tu*, lesquelles construisent dans une relation dialectique la conscience de soi à travers l'autre et ce faisant fonde l'activité de langage (op. cit., 260); de l'hypothèse de "dialogisme", proposée par Bakhtine, qui pose qu'on ne parle jamais qu'avec du déjà dit en utilisant d'autres textes dits par d'autres, ce qui fait que l'autre est inscrit dans tout acte de langage même quand il n'est pas présent; de l'hypothèse de "co-construction du sens" des philosophes du langage qui implique que pour que la communication soit possible il faut des conditions d'"intention collective" (Searle 1991, 227), d'"intentionnalité conjointe" (Jacques 1991, 118), de "connaissance commune" (Lewis 1969), de "communauté en paroles" (Parret 1991); de l'hypothèse de "pertinence" proposée, puis discutée en son temps, par Grice (1975), Flahault (1979), Sperber et Wilson (1979), reprise ensuite par ces

²² Le raisonnement serait différent s'il s'agissait du sens de l'"action collective", qui est jugée selon son effet social. Je me situe ici dans le cadre de raisonnement de l'"action individuelle", c'est à dire de celle qui prend comme point de départ l'intentionnalité du sujet, ce qui ne veut pas dire que celle-ci ne soit pas sociale.

deux derniers pour en faire une théorie de l'inférence (1989)²³, toutes ces hypothèses nous ramènent aux trois problématiques de la "norme", de la "reconnaissance" et de la "situation".

1) Par rapport à la problématique de la *norme*, on peut se demander si le concept de *contrat* relève de la "norme," du "rituel", de la "règle" ou de la "convention".

Les "normes", comme cela a été maintes fois mis en évidence²⁴, peuvent être d'ordre *prescriptif* ou *descriptif*, et peuvent résulter, par ailleurs, d'une représentation que les sujets se donnent de leur comportements (normes *idéales* ou *imaginaires*), ou d'une description de ces comportements faite par d'autres que ces sujets (normes *effectives*). Les normes se construisent donc au point de convergence de ces pôles dans divers types de combinaison deux à deux. Mais quel que soit le type de combinaison, les normes concernent toujours des *formes*, c'est-à-dire ce qui est manifeste, qui peut être repéré, inventorié, comptabilisé (statistiques).

Le contrat de communication ne relève pas de la norme. Non seulement il ne se compose pas de formes (les conditions de réalisation ne sont pas des formes effectives), mais il ne peut même pas préjuger des formes qui doivent être employées, mis à part quelques cas où les conditions du contrat comprennent l'emploi de formes fixes comme dans les rituels sacrés.

Le "rituel", lui, est constitué par la répétition d'un comportement (langagier ou autre) dans une même situation d'échange social (finalité, identité, circonstances).

Il relève donc des mêmes conditions que le contrat mais il n'est pas le contrat, car celui-ci n'est que *conditions* globales de réalisation d'une

²³ Chez eux, l'hypothèse présuppose que la compréhension-interprétation d'un texte n'est possible qu'à la condition que sujets produisant et interprétant l'acte de langage procèdent à des opérations de mise en concordance entre texte et contexte à travers un jeu de reconnaissance de savoirs pré-existants, ce qui suppose, comme le dit Gumperz, "une coopération active de la part des émetteurs des messages, et des récepteurs dont les réponses alimentent l'échange où de points-clés de l'interaction" (1991, 61).

²⁴ On lira à ce propos les travaux d'A.M Houdebine, et plus particulièrement : 1982, 1983a et b, 1985, 1988.

série d'échanges verbaux, alors que celui-là, étant *routinisé*²⁵, se fige dans des formes normalisées qui peuvent "coller" au contrat (les textes sacrés), ou servir pour divers contrat (les formules d'abordage, de politesse, de présentation, etc.).

Les "règles" sont, elles aussi, prescriptives ou descriptives. Prescriptives, elles relèvent de systèmes de valeurs (axiologies), ceux qui organisent le contenu du discours. Descriptives, elles agissent comme des axiomes dont la non application invalide ce qui a été produit. Dans le domaine du langage, cette invalidation ne s'exerce que dans le cadre de l'organisation des systèmes de la langue ; dans le cadre de l'organisation discursive, où toute réalisation est possible dès lors que sont respectées certaines contraintes d'intercompréhension, il est abusif de parler de règles (et donc de grammaire), et plus juste de parler de *régularités discursives*.

Le contrat de communication ne relève pas de la notion de règle. C'est la régularité de la manifestation langagière, dans des types déterminés d'échange, qui finit par construire (comme par sédimentation progressive) des conditions comportementales. A ces conditions (incluant contraintes et stratégies possibles), peuvent s'attacher, selon les types de contrat, des "plans de parole" très réglés comme des *scénarios* (c'est le cas des débats et interviews médiatiques pré-organisés), ou peu réglés, comme de simples *canevas* (c'est le cas des conversations amicales ou d'entretiens libres). Ainsi, on ne parlera pas de règles de construction d'un discours publicitaire, mais de *conditions*, sachant que si l'une d'entre elles n'est pas respectée (comme dans le cas des publicités de Benetton²⁶), cela fait encore sens²⁷.

Une "convention", enfin, est un *accord* qu'établissent deux ou plusieurs partenaires, portant sur un mode de faire ou de dire, et éventuellement sur sa valeur. Elle témoigne donc de la régularité d'une corrélation

²⁵ Voir Chabrol 1993.

²⁶ Voir notre 1994a.

²⁷ Evidemment, on peut toujours définir "règles" dans une acception plus large, comme tout ce qui permet de mettre en relation les éléments d'un système qui rend compte de la réalité (voir Habermas).

entre des comportements langagiers possibles et les conditions d'engendrement de ces comportements.

Le contrat de communication correspond à cette définition. Il est d'ordre conventionnel (une co-convention comportementale), et c'est à ce titre qu'il peut être considéré élément fondateur de l'acte de langage (comme l'est le "principe de coopération").

2) Par rapport à la problématique de la *reconnaissance*, on fera constater tout d'abord qu'il n'est pas de théorie, dans les différentes études sur le discours (principalement celles qui portent sur l'analyse des interactions verbales²⁸), qui ne se réfère à l'idée d'une *reconnaissance mutuelle* de la part des participants à l'échange langagier comme *condition fondatrice* de l'acte de langage.

Les termes d'"accord", de "terrain" ou "arrière plan commun", de "négociation", de "convention"²⁹, me semblent impliquer l'existence d'un "cadre contractuel", comme une sorte de règle du jeu que les participants s'engageraient à respecter pour la bonne conduite de celui-ci³⁰, bien que, il est vrai, sans grande précision sur l'ordonnement de ces règles. La notion de "finalité", même, est présente depuis au moins le modèle ethnographique ("speaking") de Hymes, sous les termes de "ends", de "purpose" pour Brown et Fraser, lesquels proposent en plus une distinction entre des "maxi-" et des "mini-", comme d'autres parleront de "buts globaux" et "buts locaux" (Pagé 1986), ou de "macro-" et "micro-intentions" (Charolles 1983), montrant par là qu'il peut exister différents niveaux de finalité.

Les postulats des ethnométhodologues conversationnalistes (Schülz, Garfinkel, etc.) qui impliquent qu'il y ait "réciprocité", "interchangeabilité" des points de vue entre les partenaires, ou encore "attentes réciproques", qui imposent de considérer que tout échange se réalise dans un "cadre" ("frame"), lequel, à la fois (ou tantôt), organise l'échange selon un plan d'action (Cosnier), (tantôt) détermine le type de relation qui engage

²⁸ Voir Kerbrat-Orecchioni (1990).

²⁹ Ce dernier s'inscrivant dans la théorie des jeux de Davis (1973).

³⁰ Les "accommodements" dont parle Kerbrat-Orecchioni, (1984).

les deux partenaires (Goffman), relèvent également d'une certaine contractualité.

Enfin, les "principes", "règles" et "maximes" qui ont fait l'objet de toutes les attentions des philosophes du langage ne sont concevables, me semble-t-il, qu'en supposant que les acteurs langagiers se mettent d'accord non seulement pour les établir et les utiliser, mais aussi pour en définir le cadre d'application. Il n'est pas jusqu'à Grice (1975) qui n'ait flirté avec cette notion, comme le rappellent Ghiglione et Trognon (1993) :

"Pendant un temps je fus attiré par l'idée que l'observance du principe de coopération et des règles dans un échange parlé pouvaient être considérées comme quasi contractuelle (...). Bien que dans certains cas on puisse parler de contrat, il y a malgré tout trop de types d'échanges, comme la dispute ou l'échange de lettres, auxquels ce terme ne s'applique pas très bien".

Cependant, la notion de *contrat* ajoute, à la nécessité pour les partenaires de posséder en commun un certain savoir et d'avoir une aptitude à relier texte et contexte, celle de devoir reconnaître le *projet d'influence* dans lequel ils sont *engagés* qui les oblige à rendre compte de leur *légitimité*, de leur *crédibilité* et de leur visée de *captation*. Le processus de reconnaissance ne met pas seulement en œuvre du "savoir" et du "savoir dire" mais aussi de "vouloir dire" et du "pouvoir dire" qui sont souvent absents des points de vue qui viennent d'être évoqués.

3) Par rapport à la problématique de la *situation*, la notion de *contrat* apporte, nous semble-t-il, une précision intéressante.

Le concept de "situation" est quelque peu flou dans les écrits qui s'y réfèrent. Généralement, il est défini comme le lieu des conditions de production du discours. Mais tantôt il s'agit de l'environnement physique de l'acte de langage, tantôt des schémas d'action auxquels il est lié, tantôt des identités sociales des partenaires, tantôt des savoirs et croyances qu'ils partagent, tantôt du contexte qui précède ou suit la séquence analysée, tantôt des intentions déclarées ou supputées des sujets parlants, etc.³¹

Pour moi, la "situation" représente le cadre de *pré-structuration* psychosocio-langagière qui se compose des données situationnelles (le "pour

³¹ Voir la revue qu'en fait S. Moirand (1982).

quoi ?") et communicationnelles (le "comment ?") qui peuvent/doivent être sélectionnées pour réaliser un acte de langage. Le contrat de communication constitue le cadre de la *mise en œuvre* de l'acte de langage dans une perspective d'intercompréhension et d'influence par la *sélection* des données de la situation, à l'intérieur d'un espace de contraintes et d'un espace de stratégies, déterminant ainsi l'*enjeu* de l'échange langagier. Cette sélection n'est pas le fait du seul sujet communicant, mais de l'accumulation d'échanges obéissant au même enjeu et qui a fini par stabiliser ses conditions de réalisation.

Je partage ici le point de vue de Ghiglione (1984, 1986) qui propose de distinguer la "situation potentiellement communicative" (SPC) du "contrat de communication" (CC), bien qu'avec une légère différence sur deux points.

Le premier point concerne le rapport en SPC et CC. Pour Ghiglione, d'abord s'établit une SPC par le biais d'"enjeu (qui) lie les deux entités sujets" (1984, 186), puis un CC qui transforme la SPC par la mise en œuvre (d')un certain nombre de règles... (ibid., 187). Autrement dit, l'*enjeu* s'attache à la SPC et précède le CC. Pour moi, la SPC (dont je trouve que la dénomination exprime bien qu'il s'agit d'un stade d'avant l'engagement communicatif), correspond à la *pré-structuration* langagière de la situation, et ce qui transforme celle-ci en contrat de communication, c'est précisément l'*enjeu* qui lie les partenaires dans un cadre d'influence.

Le second point concerne la définition même de *contrat de communication*. Pour que "le contrat de communication soit effectif, dit R. Ghiglione, (...) il faut que l'énonciation de l'interlocuteur A soit *validée* par l'interlocuteur B" (op. cit., 188). Évidemment, comme une telle définition ne pourrait s'appliquer qu'aux cas d'échanges conversationnels, l'auteur, qui reconnaît qu'il existe "nombre de situations sociales où le locuteur (...) se conduit comme si le contrat était effectif sans qu'il y ait jamais de validation interlocutoire effective" (ibid., 188), propose de considérer que "on fait dans ces situations décrites "comme si" [le contrat était effectif], et partant de là, on construit un discours". Mais c'est justement parce que le contrat de communication est fondateur de l'acte de langage qu'il *inclut sa propre validation*. L'autre, l'interlocuteur-destinataire, est considéré comme souscrivant par avance aux termes du contrat. Il y a là, quelque

contradiction à vouloir que le contrat n'existe que lorsqu'il y a validation externe. Car cela voudrait dire qu'il y aurait des cas (la non validation effective) où la parole serait vide. Or, il n'y a pas de parole vide de sens. Cette *validation effective* est affaire de stratégie postérieure à l'existence du contrat. D'ailleurs, en ajoutant que "la SPC se transforme de façon quasi *imaginaire*³² en CC effectif et au-delà en dialogue régulier" (op. cit., 188), Ghiglione se rapproche de mon point de vue qui veut que la notion de contrat de communication soit d'ordre *conventionnel et représentationnel*.

Je dirai que le *contrat de communication* est un plus par rapport aux notions de *situation*³³ et de *cadrage*. Ces notions sont utilisées comme s'il s'agissait de désigner un état antérieur à l'engagement des partenaires dans l'acte d'échange, ce qui fait que ces modèles d'analyse sont davantage tournés vers la description de l'inventaire des traits qui pourraient conditionner l'acte de langage - comme s'il s'agissait de repérer l'écologie de cet acte (point de vue ethno-méthodologique) -, que vers ce qui constitue les *conditions sélectives de réalisation de l'échange*. Peut-être est-ce par crainte de passer à côté de tout ce qui est susceptible d'intervenir dans le processus d'un échange conversationnel, ce qui entraînerait une position de refus vis-à-vis de tout ce qui pourrait figer l'échange dans un cadre trop apriorique. C'est peut être cette crainte que semble exprimer Grice. Mais peut-être est-ce, au fond, parce que ces théories ont pour objet exclusif : *la conversation*. C'est-à-dire un objet de discours qui est apparemment le plus *non prévisible* dans son déroulement. De là, cette attention portée à tous les éléments qui environnent les actes de langage, sans parfois de discrimination. Pourtant, il faudrait prouver, par comparaison avec d'autres types d'échange, que la conversation est moins pré-structurée. Il peut exister des types d'échange sans finalité actionnelle apparente, mais il ne s'agit jamais que d'une apparence (il y a toujours une finalité actionnelle ou psychologique à un échange) ; de plus, c'est dans ce jeu d'apparences que par exemple la "conversation amicale" ou "mondaine" se distingue du

³² C'est moi qui souligne.

³³ La "structure praxéologique proposée par E. Roulet dans le cadre de ce colloque me semble participer de la SPC de R. Ghiglione, à quoi j'ajouterais les contraintes situationnelles qui définissent le contrat.

“débat”³⁴. A cela il faut ajouter que l'ensemble des échanges langagiers qui se produisent dans un société sont loin de se réduire à la seule conversation

Il s'ensuit que, corrélativement à cette position “éco-conversationnaliste”, la perspective d'analyse semble être plus *anthropologique* que *psycho-socio-langagière*. Des principes, des maximes, des règles conversationnelles et des stratégies inférentielles qui sont des procédures générales agissant dans la structuration de tout acte de langage quelles qu'en soient ses conditions de réalisation. Alors que, une fois de plus, sans nier le bien fondé de cette perspective, c'est dans les conditions de réalisation psycho-socio-langagières que naissent les enjeux d'un échange. C'est peut-être cette notion d'*enjeu* qui manque le plus à ces modèles. Un enjeu est toujours dépendant des conditions dans lesquelles il peut se réaliser. Or, le *contrat de communication* définit celles-ci en termes d'*enjeu psycho-social* par le biais de la sélection de ses composantes situationnelles (*finalité, identité et circonstances physiques*) et communicationnelles (*rôles langagiers*), et constitue de la sorte une “mémoire collective” qui est ancrée dans un “domaine socio-historique” (Chabrol 1989). De ce point de vue, les concepts de “places, de “négociation”, de “coup stratégique”, de “qui perd gagne”, etc., doivent être revus en fonction du contrat de communication spécifique dans lequel ils apparaissent.

Mais peut-être est-ce précisément parce que la perspective d'analyse de certaines de ces approches est plutôt d'ordre anthropologique qu'elles n'ont pas besoin de la notion de contrat. Je le reconnais volontiers. En fait, il s'agit là de deux démarches complémentaires, l'une qui cherche à décrire des mécanismes généraux des faits de discours sans se préoccuper des contraintes situationnelles immédiates, l'autre qui au contraire décrit les particularités discursives des textes en fonction de leurs conditions de production, description pour laquelle elle a besoin de s'appuyer sur la connaissance de mécanismes généraux.

Le *contrat de communication* est donc un concept fondateur de l'acte de langage. Il définit l'acte de langage comme dépendant d'un ensemble de conditions de réalisation qui surdéterminent la situation dans laquelle il apparaît, conditions qui en font un cadre obligatoire de co-construction de

³⁴ Nous nous sommes déjà expliqué sur cette distinction de genre dans 1984.

sens pour les deux sujets dont il est requis une compétence psycho-socio-langagière de *droit à la parole* et de *droit à l'influence*.

c) Sujet du discours et stratégies

De l'existence d'un sujet du discours

La question du *sujet* en sciences du langage est une question complexe, à un double titre. D'une part parce qu'il est difficilement concevable de traiter cette question sans tenir compte des autres domaines des sciences humaines et sociales dans lesquelles cette notion est centrale (le "cogito" de la philosophie cartésienne, la "conscience de soi" de la philosophie contemporaine, le sujet de l'inconscient de la réflexion psychanalytique), d'autre part parce que, à l'intérieur des sciences du langage, il existe des points de vue théoriques différents.

Pour ce qui concerne ce champ, on rappellera rapidement qu'il est deux façons de poser le problème du sujet :

L'une pose la "transcendance" du sujet ou, ce qui revient au même, son absence. La langue, qu'elle soit objet constitué en structures (structuralisme) ou machine à générer des phrases (générativisme), existe comme si l'émetteur et le récepteur, le locuteur et l'interlocuteur, l'écrivain et le lisant étaient les mêmes, faisaient symétriquement les mêmes opérations. Structuralisme et générativisme ont donc en commun ce postulat que la langue est construite-produite par un locuteur-auditeur qui est *un*, sujet unique, idéal, absent : le sujet ici est un *ça* inscrit dans la langue elle-même.

L'autre façon de poser le problème du sujet est plus complexe. Celle-ci ne considère plus la langue et ses systèmes, mais le discours comme mise en œuvre d'un enjeu de sens dépendant d'une situation et se construisant en relation avec l'autre du langage.

Ici, cependant, deux grandes tendances se font jour. L'une, interne au langage, qui cherche à décrire comment s'instaure cette relation entre locuteur et interlocuteur, à l'intérieur même de la mise en œuvre du discours. C'est la problématique de l'"intersubjectivité" dans le langage (Benveniste). L'autre tendance, plus centrifuge, qui cherche à articuler les productions discursives avec les valeurs sociales dont elles témoignent, via

un énonciateur qui n'est plus individuel mais collectif, sociologique, voire idéologique. On est là dans une problématique "sociolinguistique" dont on sait qu'elle peut être théorisée différemment selon l'identité que l'on donne à cet être collectif³⁵.

Dès lors, en Analyse du discours se pose le problème de la nature d'un sujet du discours, que je propose de poser en ces termes, à la suite d'une remarque de R. Barthes³⁶ : le sujet du discours est-il un *ça* ou un *je* ?

Sans nier l'hypothèse que tout sujet parlant serait porteur d'inconscient et, en même temps, témoin (plus ou moins conscient) de valeurs collectives du groupe social auquel il appartient (réellement ou imaginairement), on peut défendre cette autre hypothèse qui veut que la mise en discours se fasse à travers un *processus d'individuation* dont locuteur et interlocuteur sont les agents.

Ce processus d'individuation consiste à construire du sens à travers des actes de discours, à l'intérieur d'un échange (que celui-ci soit interlocutif ou monolocutif). En relation avec l'hypothèse de la double dimension externe/interne du langage, deux types de sujets peuvent être déterminés. L'un, *être agissant*, externe à l'acte de sémiologisation de la parole, qui peut avoir plusieurs sortes d'identités : anthropologique d'acteur humain appartenant à telle ou telle aire culturelle ou civilisationnelle, sociologique d'acteur social, psychologique d'acteur ayant des affects. L'autre, *être de parole*, interne à l'acte de sémiologisation de la parole, qui peut avoir plusieurs sortes d'identités discursives, lesquelles dépendent de sa manière d'intervenir dans la construction du sens à travers un certain choix des formes.

Je propose de considérer que tout sujet, lorsqu'il veut exister comme sujet parlant, doit résoudre trois problèmes : comment *entrer en parole*, c'est-à-dire fonder son acte de langage en intention vis-à-vis de l'autre ? comment *se positionner par rapport à l'autre*, et quel type de relation

³⁵ Voir M. Pêcheux, M. Foucault, la sociolinguistique nord-américaine, P. Bourdieu, etc.

³⁶ Rappelons que R. Barthes opposait le "ça parle" d'un texte sans auteur au "je parle" d'un texte à auteur, in *Communications* 19, Paris, Le Seuil, 1972.

établir avec celui-ci ? comment organiser et *problématiser le contenu* de ce qu'il va dire?

Ceci détermine trois espaces d'insertion du sujet, ou "espaces de parole" que l'on appellera : espace de *locution*, espace de *relation* et espace de *thématisation-problématisation* :

- l'*espace de locution* se caractérise par le fait que parler c'est toujours *occuper un espace de parole*, soit en l'initiant soit en s'y insérant ; *prendre possession de la parole* en se posant comme *je*, c'est à dire en signifiant que ce qui est énoncé est la propriété d'un *ego* (Benveniste³⁷) ; *inclure l'autre* dans cet espace de parole, c'est-à-dire signifier que ce qui est énoncé le concerne, que c'est à lui, et non à un autre, que cela est adressé. D'où le problème, pour tout sujet parlant, de sa *légitimité* : comment justifier son droit à cette *possession* (appropriation par l'ego qui exclut le *tu*) et à cette *imposition* (dans laquelle le *tu* est inclus) ?

- l'*espace de relation* se caractérise par le fait que la sujet communiquant, fort d'avoir justifié sa prise de parole en impliquant l'autre doit préciser le type de relation qui s'établit entre lui, *je*, et le *tu*, du point de vue de l'*influence* que le sujet parlant vise à avoir sur cet autre de façon à l'amener sur son territoire de pensée (assimilation) ou au contraire l'en écarter (différenciation-rejet),

- l'*espace de thématization* se caractérise par le fait que le sujet communiquant organise un univers thématique ("ce à propos de quoi on parle") et le *problématise* en choisissant une *identité discursive* (*décrivant* si on décrit, *narrant* si on raconte, *argumentant* si on argumente), en se positionnant par rapport à un *système de valeurs* auquel on *adhère* (Pour), que l'on *rejette* (Contre), que l'on *discute* (Pondération), en apportant la *preuve* qui doit valider la prise de position.

Les stratégies

Ne pouvant ici passer en revue différentes définitions de cette notion dans les sciences humaines et sociales (principalement en psychologie cognitive et en psychologie sociale), j'irai directement à ce qui me semble constituer

³⁷ *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Gallimard.

les conditions générales de définition de celle-ci dans les sciences du langage.

Il y faut tout d'abord un *but* tel que défini précédemment : objet de quête d'une action représentant un état d'équilibre final, bénéfique pour le sujet agent de cette quête. Mais étant donné que pour obtenir ce but il suffit d'avoir une compétence d'action fondée sur l'application d'un certain nombre de règles, quel que soit le chemin choisi pour la réalisation de cette quête, on ne peut encore parler de stratégie.

Il faut, pour cela, qu'existe une *incertitude* quant à l'atteinte du but, incertitude qui peut être liée soit à l'éventuelle contre-action de l'autre, soit à l'éventuelle performance supérieure de l'autre, soit à l'existence d'obstacles matériels rendant l'atteinte du but difficile.

Dès lors, peut se mettre en place une *visée* de résolution du problème posé par l'intervention de l'incertitude. La visée se superpose donc au but, et au jeu de la bonne application des règles se surajoute un autre jeu et d'autres procédures qu'il faut imaginer à tout moment.

Cette visée ouvre un nouveau champ d'activités qui, cette fois, est strictement langagier, et qui dépend d'un sujet individuel pourvu d'intentionnalité, lequel devra faire des choix parmi un ensemble de possibles. Ce type d'activité relève donc d'une conceptualisation (et d'une planification) qui consiste à *calculer* par avance les avantages et les inconvénients (les risques) de chaque choix en fonction des obstacles-incertitudes qui se sont présentés.

Alors que le contrat relève du *décidable* puisque les comportements y sont attendus, les stratégies relèvent de l'*indécidable* (voir ci-dessus).

Pour que l'on puisse utiliser cette notion de *stratégie* dans le domaine de la communication il faut donc qu'existe un *cadre contractuel* qui assure la stabilité et la prévisibilité des comportements, et l'intervention d'un *sujet* qui, devant tenter de réaliser des visées communicatives à des fins d'atteinte d'un but, joue soit avec les données du contrat, soit à l'intérieur de celles-ci.

Le sujet et les types de stratégies

En proposant un modèle de la communication s'organisant autour d'un "double espace de signifiante, *externe* et *interne* à sa verbalisation"³⁸, étaient déterminés deux types de sujets du langage : l'un, constitué par les interlocuteurs, se définissant dans l'espace externe mais avec une visée communicative, et que l'on peut appeler le *sujet psycho-social* ; l'autre, constitué par les intralocuteurs, se définissant dans l'espace interne avec une visée d'effet discursif, et que l'on peut appeler le *sujet discursif*.

Le *sujet psycho-social* détermine les enjeux de conformité ou d'individuation par rapport aux données du contrat de communication. Il le fait en essayant de répondre aux problèmes qui se posent à lui lors de son insertion dans chacun des espaces de parole définis plus haut : comment *justifier* sa prise de parole, sa participation sociale aux échanges langagiers (stratégie de "légitimation"), comment, dans *la relation* à l'autre, influencer celui-ci, en agissant sur les *croyances* (stratégie de "captation"), comment, dans la *problématisation* du propos, témoigner de sa position de vérité, en agissant sur les *connaissances* (stratégie de "crédibilité"). On parlera de *stratégies communicatives*.

Le *sujet discursif*, lui, détermine, en fonction des visées communicatives de ces trois domaines, les effets discursifs qu'il lui faut produire. Ces effets consistent à construire des figures archétypiques qui appartiennent à ce que nous appelons des "imaginaires socio-discursifs" d'*identité* (par exemple les "sociotypes")³⁹, de *vérité* (par exemple l'"authentification", la "vraisemblance", etc), d'*action* (par exemple le "combat", la "lutte", la "négociation", etc.), à l'aide des procédés discursifs qui permettent d'organiser le discours de manière descriptive, narrative, argumentative, etc. On parlera de *stratégies discursives*, qu'il conviendra de ne pas confondre avec les procédés discursifs, et les procédés linguistiques⁴⁰.

³⁸ voir 1983.

³⁹ L'étude des négociations de places en termes d'"homme bon", "homme cruel" que M. Burger propose dans son papier "L'identité négociée : rapports de place(s) dans un entretien télédiffusé" pour ce colloque, à quoi on pourrait ajouter les figures du "pénitent", de l'"authentique" et de la "passion", participent de ces imaginaires.

⁴⁰ Cette perspective d'analyse des faits de discours en termes de stratégies construisant des imaginaires socio-discursifs me semble être tout à fait complémentaire des études concernant les "places" en termes de positionnement horizontal et vertical des parte-

4. L'organisation du modèle

Le rapport qui s'établit entre les domaines situationnel, communicationnel et discursif (stratégique) n'est ni *linéaire*, ni en *Y*, ni *modulaire* mais en *inclusion* ("poupées russes").

a) Il n'est pas *linéaire*, parce que ces différents domaines ne se trouvent pas dans un rapport d'engendrement par applications de règles qui, à chaque niveau, produisent un résultat intégrant le résultat des niveaux précédents. Il faut à chacun de ceux-ci des unités et des règles de combinaisons (de type binaire) qui, même si elles ne sont pas de nature identique, se retrouvent dans les rangs d'ordre supérieur ou inférieur, entretenant entre elles des rapports d'analogie ou d'homologie (ex. de l'analyse componentielle). De plus, ces rangs sont ordonnés, hiérarchisés et plus ou moins dépendant les uns des autres⁴¹. Pour l'analyse du discours, ce fut le modèle de Harris.

Ici, point d'ordre linéaire ni de niveaux d'unités, mais des domaines, qui ne produisent pas en soi un résultat autonome, et sont à concevoir comme des lieux de conditions de fonctionnement pour produire un résultat ; ils coexistent dans un même acte de communication.

b) Il n'est pas en *Y*, parce qu'un tel modèle présuppose que chacune des branches représentant un des composants (linguistique ou rhétorique) existe de façon autonome, produisant du sens en soi, dans une mécanique de production propre, indépendante de l'autre ; ce qui veut dire que tout processus de construction, dans l'un de ces composants, n'aurait pas d'incidence sur le processus de l'autre, pas plus que le produit résultant de la combinaison des deux n'aurait d'influence en retour sur chacun d'eux. En outre, on peut supposer qu'il existe une préséance de l'un sur l'autre : le

naires de l'échange l'un vis-à-vis de l'autre. Du coup la notion de "places" n'est pas le tout des enjeux d'un échange mais simplement l'une de ses composantes.

⁴¹ Ils peuvent être autonomes, voire indépendants, comme le proposent Anscombe et Ducrot dans la relation : syntaxe / sémantique / pragmatique, ou dépendants comme le proposait le premier modèle de Chomsky.

composant linguistique pourrait exister sans le composant rhétorique, la réciproque ne se vérifiant pas.

Ici, s'il est admis que se construise du sens de langue, et du sens de discours, c'est dans un rapport de réciprocité des enjeux qui s'instaurent dans le conditionnement externe (situationnel et communicationnel) et interne (discursif et linguistique).

c) Il n'est pas non plus *modulaire*, parce que, du moins dans la théorie proposée par Fodor (1986), les différents modules du système périphérique sont indépendants les uns des autres, même s'il est admis, comme le rappelle Roulet (1991) qu'ils puisse exister entre eux divers types d'interrelation (en série, hiérarchique, hétérarchique). Il n'empêche que ce qui caractérise une modularité c'est l'autonomie des composantes modulaires dont les types d'unités et d'opérations ne dépendent que d'eux-mêmes, sinon on ne voit pas en quoi il y aurait modularité.

Cette conception est certainement nécessaire pour simuler une machine à fabriquer un produit, chacune de ses composantes étant elle-même un organe (un rouage) qui peut être fabriqué à part pour être ensuite inséré dans l'ensemble d'un système plus global et contribuer à la fabrication du produit final. Mais il n'est pas sûr que, s'agissant du langage, la machine ressemble aux différents modèles cybernétiques proposés, si du moins on s'intéresse à la fabrication du sens. Il faudrait donc qu'à chaque fois soit proposée une théorie du rapport forme-sens (dont les deux positions extrêmes sont : rapport de *bi-univocité* entre "forme pleine" et "sens plein" -avec variations-, rapport de *diffracton* entre "forme composite" et "instructions de sens").

d) En fait, si mon point de vue se distingue de ceux que je viens d'évoquer, c'est par le fait que sa perspective n'est pas -que ce soit en production ou en reconnaissance- d'engendrement. Elle est d'analyse et d'interprétation.

Pour ce faire, je définis, non pas des niveaux⁴², mais des lieux dans lesquels se trouvent les conditions de fabrication du sens comme enjeu

⁴² Mea culpa, car j'ai moi-même parlé de niveaux.

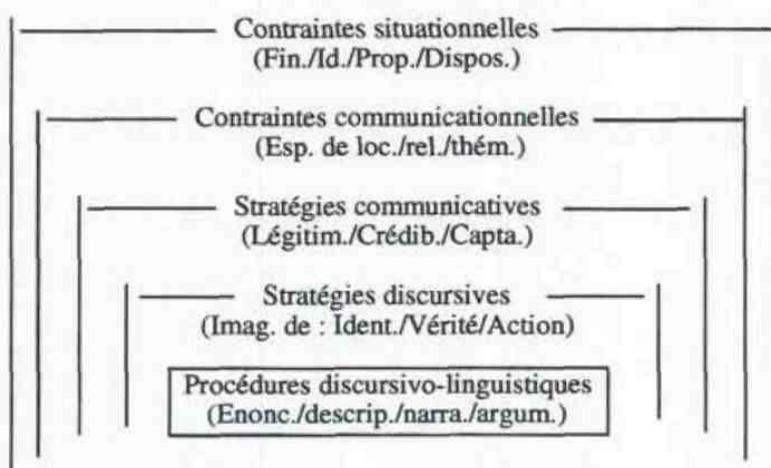
communicatif, en rapport avec des formes et des opérations qui n'existent que comme des indices sémiologiques d'expression de ces enjeux de sens, et dont la conjonction (convergence des indices) permettrait de faire des hypothèses sur le sens construit (ce que j'ai appelé en 1983 les "possibles interprétatifs").

Ces lieux, ou domaines, ne comportent pas des unités mais des conditions, et c'est pourquoi il peuvent s'enchâsser les uns dans les autres, co-fonctionnant pour la construction du sens. :

- un lieu de *contraintes externes*, lesquelles agissent comme des données surdéterminant en partie l'activité langagière du sujet parlant dont la finalité situationnelle englobe les comportements qui en sont issus (et attendus), et ce dans les trois "espaces de parole" communicationnels ci-dessus décrits. Ainsi se trouve déterminé le lieu d'intentionnalité contractuel ;

- un lieu d'*intervention du sujet*, enchâssé dans le précédent, intervention qui dépend du projet de parole du sujet et de l'enjeu qu'il se donne (visée d'effets), lesquels l'amène à faire certains choix de stratégies communicatives et discursives ;

- un lieu de *réalisation linguistico-discursive* des choix précédemment opérés en fonction des contraintes et des enjeux, et dont les éléments sémiologiques qui le composent sont liés par des règles de procédure.



En remontant, on procède, à partir de la surface des indices sémiolinguistiques, à des calculs qui produisent des inférences, dont les unes seront appelées *contextuelles* parce qu'elles s'appuient sur des éléments du contexte linguistico-discursif, les autres *intertextuelles* parce qu'elles s'appuient sur des éléments de savoir partagé, les autres enfin *situationnelles* parce qu'elles s'appuient sur des éléments du cadre de contraintes situationnel.

Ainsi, pour répondre à une question de J. Moeschler, on peut voir à quel niveau interviennent les inférences qui seraient en relation avec le "but" praxéologique, et celles qui seraient en relation avec la "visée" communicative. Les premières, ce sont des *inférences situationnelles* qui se produisent lorsqu'il y a des ellipses dans la configuration langagière, ou lorsqu'il y a de la part du sujet interprétant méconnaissance des données du contrat. Les secondes sont des *inférences intertextuelles* de stratégies communicatives ou discursives pour essayer de résoudre un problème d'influence. Par exemple, la question posée au service de renseignements de l'aéroport d'Orly-sud : "Est-ce qu'il y a un comptoir d'Air-Inter, dans cet aéroport ?". Pourquoi préciser "dans cet aéroport" ? Air-Inter étant une compagnie de lignes intérieures en service à Orly-ouest, et non à Orly-sud, et le questionneur redoutant une réponse du type "M'enfin, monsieur, vous êtes ici à Orly-sud, aéroport international !", il a cherché à bloquer cette inférence possible par cette précision.

Conclusion

Il s'agit là d'un modèle d'analyse de discours qui est construit pour rendre compte du phénomène d'interprétation du sens de discours qui trouve dans les objets langagiers textualisés les circonstances particulières qui les ont produits. Il ne prétend donc à aucune simulation des parcours ni des étapes d'engendrement du sens.

En revanche, on voit ici le point de rencontre possible entre les démarches de "production" et d'"explication" que j'ai décrites au début : la problématique qui traite de la construction du sens de discours en s'ap-

puyant sur le *mécanisme de l'inférence*⁴³. Autant on ne voit pas très bien ce que l'on peut tirer de la théorie des prototypes en sémantique cognitive lexicale pour l'interprétation des textes, même si celle-ci a été très utile pour traiter le problème relatif à la définition du savoir (de connaissance, de croyance, typique et stéréotypique)⁴⁴, autant on voit le pont que le travail sur l'inférence jette entre ces deux types de modèles : décrire une machine à construire du sens de discours, c'est prévoir, de manière plausible⁴⁵, les opérations inférentielles que peuvent produire cette machine ; décrire des types de textes et les interpréter, c'est travailler à faire sortir des possibles interprétatifs de ce texte par le biais d'inférences en situation.

Dès lors, ce modèle est, dans sa généralité, applicable à l'analyse de situations tant interlocutives que monolocutives.

J'avais déjà proposé de distinguer la *situation*, qui serait appelée "interlocutive" ou "monolocutive" selon le cas, du *texte* produit dans celle-ci, qui serait appelé "dialogique" ou "monologique" ("dialogal / monologal")⁴⁶.

Peu importe la terminologie, l'essentiel étant de définir un modèle indépendant des types de réalisation langagière, quitte à distinguer ensuite ce qui est de l'ordre de la situation conditionnante et ce qui est de l'ordre de la réalisation textuelle, et ce même si on peut penser que la situation interlocutive serait première et la monolocutive une sorte de produit dérivé.

Dans la perspective proposée ici, il ne peut y avoir de modèle théorique exclusif du dialogue, au sens non bakhtinien de la notion, parce que la construction du sens résulte d'une dialectique constante entre échanges en situation interlocutive et en situation monolocutive.

⁴³ Je dis "mécanisme" et non "théorie" pour éviter d'entrer dans le nécessaire durcissement des propositions spécifiques à toute théorie.

⁴⁴ On peut remarquer un certain abus de l'emploi de cette notion en dehors de ce domaine.

⁴⁵ Voir l'opposition que j'établis entre *sens de langue* qui repose sur des opérations de type "probabiliste" et *sens de discours* qui repose sur des opérations de type "plausibiliste", in "Les conditions de compréhension du sens de discours", 1994b.

⁴⁶ Voir notre 1994c.

Il faut accepter de considérer que toute méthode d'analyse est d'une façon ou d'une autre ad hoc à son objet. Il existe donc plusieurs méthodes d'analyse avec des outils propres qui diffèrent selon le type de corpus-objet que l'on étudie, par exemple des outils propres à l'analyse des interlocutions⁴⁷. Du coup, devient un projet impossible celui qui consiste à décrire de façon exhaustive les concepts-outils du procédé d'analyse, ou les caractéristiques des tours de parole, des interventions, des échanges des actes de langage, etc., parce que leur validité dépend des hypothèses que l'on s'est donné en relation avec le corpus objet que l'on a construit. On pourrait cependant souhaiter, comme je l'ai dit plus haut, qu'au carrefour de ces deux types de démarche se dégagent des positions minimales sur chacune de ces questions de sorte à pouvoir alimenter et enrichir les travaux menés dans chacune d'elle.

En fin de compte, peut-être est-il question, dans ce modèle, des conditions d'une herméneutique du discours.

Références bibliographiques

- BANGE P. (1989), "Analyse conversationnelle et théorie psychologique de l'action", *Verbum* XII, Fasc.1.
- BANGE P. (1995), "Signification et intercompréhension : essai d'explication de concepts", in *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence.
- BARTHES R. (1972), , *Communications* 19, Paris, Seuil.
- BENVENISTE E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- CARON J. (1984), "Les opérateurs discursifs comme instructions de traitement", *Verbum* VII, Fasc. 2/3.
- CHABROL C. (1989), "Régulations du discours et construction du sujet", in *L'évolution psychiatrique* 54-3.

⁴⁷ Ce que nous avons fait dans le cadre du CAD, voir 1991, 1993 et nos travaux sur les Talk shows (à paraître chez INA-Nathan, sous le titre : *Paroles en images, images en paroles*).

- CHABROL C. (1990), "Réguler la construction de l'identité du sujet du discours", in *L'interaction communicative*, Berne, Lang.
- CHABROL C. (1993), "Médias, interactions, mémorisations" et "Visualisation et restitution d'un discours télévisuel argumentatif", in *Psychologie Française* 38-2.
- CHABROL C. (1994), *Discours du travail social pragmatique*, Paris, PUF.
- CHARAUDEAU P. (1983), *Langage et Discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU P. (1984), "L'interlocution comme interaction de stratégies discursives", *Verbum* VII, 2-3.
- CHARAUDEAU P. (1991), "Contrats de communication et ritualisations des débats télévisés", in *La Télévision. Les débats culturels. "Apostrophes"*, Paris, Didier Erudition.
- CHARAUDEAU P. (1993), "L'analyse de discours de situation d'interlocution à propos de débats médiatiques", *Psychologie française* 38-2, Paris, Dunod.
- CHARAUDEAU P. (1994a), "Le discours publicitaire, genre discursif", in revue *Mscope* 8, CRDP de Versailles, septembre 1994.
- CHARAUDEAU P. (1994b), "Les conditions de compréhension du sens de discours", in *Langage en FLE. Texte et compréhension*, ADEF-Revue Ici et Là, Madrid.
- CHARAUDEAU P. (1994c), "Les espaces de parole dans la situation d'interlocution", Le dialogue en question, *Cahiers du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage* 10, Université de Toulouse-Le Mirail.
- CHARAUDEAU P. (1995a), "Une analyse sémiolinguistique du discours", *Langages* 117.
- CHARAUDEAU P. (1995b), "Rôles sociaux et rôles langagiers", in *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence.
- CHARAUDEAU P. (à paraître), "Quand le questionnement révèle des différences culturelles : un problème méthodologique", in *Actes du colloque de Rouen*, mars 1995.

- CHAROLLES M. (1983), "Coherence as a Principle in the interpretation of Discourse", *Text* 3.
- DAVIDSON D. (1980), *Essays on Actions and Events*, Oxford, Clarendon Press.
- DAVIS M.D. (1973), *La théorie des jeux*, Paris, Colin.
- FLAHAULT F. (1979), "Le fonctionnement de la parole", *Communications* 30.
- FOUCAULT M. (1966), *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- GHIGLIONE R. (1984), "Situations potentiellement communicatives et contrats de communication effectifs", *Verbum* VII 2/3.
- GHIGLIONE R. (1986), *L'homme communiquant*, Paris, Colin.
- GHIGLIONE R. & TROGNON, A. (1993), *Où va la pragmatique?*, Presses universitaires de Grenoble.
- GRICE H. P. (1975), "Logic and conversation", *Syntax and Semantics* 3, New York, Academic Press.
- GUMPERZ J. (1991), *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'Harmattan.
- HABERMAS J. (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- HOUEBINE A. M. (1982), "Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain", *Le Français Moderne* 1, 42-51.
- HOUEBINE A. M. (1983a), "Sur les traces de l'imaginaire linguistique", in AEBISCHER V. & C. FORREL (eds): *Parlers masculins, parlers féminins?*, Paris, Delachaux-Niestlé, 105-139.
- HOUEBINE A. M. (1983b), "L'Imaginaire linguistique dans la communication mass-médiatique", Communication au Colloque international de l'AUPELF., Sitges-Barcelone, 18-23 avril 1983, publiée dans *Enseignement et médias*, Didier, Paris, 1986*, 58-64.
- HOUEBINE A. M. (1985), "Imaginaire linguistique et dynamique de la langue", communication à la Société de Linguistique de Paris, EPHE, 22 juin.
- HOUEBINE A. M. (1988), "Parole, langue, imaginaire linguistique dans la communication entre Français et Québécois", en coll. avec J-P GOUDALLIER, *Présence francophone* 32, 72-81.

- JACQUES F. (1991), "Consensus et conflit : une réévaluation", in *La communauté en paroles*, Bruxelles, Mardaga.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1984), "Les négociations conversationnelles", *Verbum VIII*, Nancy.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1990), *Les interactions verbales*, Tome I, Paris, Colin.
- LADRIERE P. (1990), "La sagesse éthique", in *Les formes de l'action, Raisons pratiques*, Paris, EHESS.
- MILNER JC. (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- MOIRAND S. (1982), *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette.
- Pagé M. (1986), "La continuité de l'interaction dans une conversation", in Ericum D. & M. Pagé (éds.), *Dimensions de l'interaction dans une conversation*, presses de l'Université de Montréal.
- PARRET H. 1991, *La communauté en paroles*, Bruxelles, Mardaga.
- RICHARD J.F. (1991), "Les modèles de compréhension basés sur les structures de connaissance", *Psychologie française* 36-2, Paris, Dunod.
- RICOEUR P. (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- ROULET E. (1995), "Vers une approche modulaire de l'analyse de l'interaction verbale", in *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence.
- SEARLE J.R. (1985), *L'intentionnalité*, Paris, Minuit.
- SEARLE J.R. (1991), "L'intentionnalité collective", in *La communauté en paroles*, Bruxelles, Mardaga.
- SPERBER D. et WILSON D. (1979), "L'interprétation des énoncés", *Communications* 30.
- SPERBER D. et WILSON D. (1989), *La pertinence*, Paris, Minuit.
- WEBER M. (1971), *Economie et société*, (trad. franc.), Paris, Plon.

Questions/Réflexions sur quelques papiers présentés au colloque

(i) "Le point..."

Lorsque le point est créateur de frontière il a une fonction d'"émancipation" d'une partie de la thématisation et produit selon les cas :

- une *segmentation* par élimination de la subordination au profit d'une coordination (caractéristique de l'*écriture-clip* des médias) ;
- une *reproblématisation* par prédication nouvelle et intrusion énonciative du sujet (caractéristique du dialogue) ;
- une *transgression* du fait que la segmentation du cas précédent s'accompagne d'ellipses (caractéristique de certaines écritures littéraires - Duras, Tardieu, Sollers -, comme pour dire que le mouvement de la pensée de l'écriture littéraire n'est pas celui de la pensée orale qu'il faudrait simuler).

(ii) "Répondeur téléphonique"

L'*introduceur de salutation* n'est pas le même selon que conversation directe ("Allo !") ou répondeur ("Bonjour !").

De plus ce "Bonjour" n'est pas celui de la rencontre de rue qui lui est "ouvert" (intonation montante), alors que celui du répondeur est "fermé" (intonation descendante). Une façon pour le locuteur de se poser comme gardant la parole, alors que dans la rue il se met en possible attente d'un retour de salutation.

(iii) "Débat parlementaire"

Comme dans tout dispositif triangulaire, il y a quatre types de destinataires possibles :

- l'interlocuteur
- le destinataire immédiat (comme le dit monsieur X)
- le destinataire médiat (public, tiers absent écoutant)
- le récepteur d'occasion, non destinataire.

(iv) "Prises de parole / tour de parole"

Qu'est-ce que le "pseudo-tour de parole" ? Toujours le problème de comptabilité. "Celui qui n'a pas été entendu" a quand même parlé et l'observateur est obligé d'entendre compte même si n'a pas eu - apparemment - d'effet. Car, ce n'est qu'apparent, d'autre part significatif pour la description de la stratégie du locuteur en question. On ne peut pas s'en tenir au critère de la pure interaction par récurrence.

(v) "La politesse"

A-t-on intérêt à considérer que la question des places se réduit à positions horizontales et verticales. Ne perd-on pas des distinctions plus fines ou ne met-on pas dans la même catégories des choses que l'on devrait distinguer comme "flatterie" et "politesse".

Est-ce vraiment une catégorie super-ordonnée ?

(vi) **“Discours rapporté”**

Dans cette question de DR/Diaphonie/Intertextualité-polyphonique, bien distinguer le DR du reste “échoïque” dans la mesure où le sujet s’instaure en Lr et se montre ainsi à l’autre comme “rapportant”, qu’il adhère ou non. A la base ce n’est pas lui qui a parlé.